



Mesures sanitaires de l'Église catholique en Hainaut

16 décembre 2022

**A l'attention des doyens et curés du diocèse de Tournai
A l'attention des prêtres, diacres et animateurs en pastorale du diocèse de Tournai**

Chers confrères, chers collaborateurs,

Nous recevons régulièrement des questions concernant les mesures sanitaires qui seraient encore en vigueur dans la liturgie. La situation de l'épidémie de covid-19 a largement évolué ces derniers mois. Même si, ces derniers jours, on entend à nouveau une augmentation des contaminations au covid, on est sorti de la période épidémique. Ceci signifie qu'il faut rester prudent, certes, mais que l'on peut désormais lever la plupart des mesures spécifiques à la situation épidémique, afin de « retrouver une vie normale ».

C'est l'occasion aussi, et j'y insiste, de retrouver de bonnes pratiques liturgiques !

* * *

Le principe général **pour la liturgie** est que **les mesures covid sont abrogées**, mais que chacune et chacun, à titre individuel, est invité à rester prudent.

Voici quelques éléments qui méritent d'être soulignés :

1. Il n'est plus nécessaire de **se désinfecter les mains** à l'entrée de l'église ni, pour les prêtres et diacres et ceux qui distribuent la communion, à l'offertoire et avant la communion.
2. Les **bénitiers** seront à nouveau remplis et l'**aspersion** est autorisée.
3. La **collecte** est faite au moment habituel, en passant des paniers.
4. Dans la liturgie eucharistique, il est indispensable de veiller à la qualité et à la vérité des signes :
 - la procession des **offrandes** est une bonne habitude quand c'est possible. En tout cas, le calice et la patène ne seront pas déposés sur l'autel avant l'offertoire. L'usage de la pale sur les coupes et les patènes n'est plus recommandé. Les ciboires sont destinés à conserver la réserve eucharistique, et ne remplacent pas les patènes ;
 - le **geste de paix** avec poignée de main est à nouveau proposé ;
 - le geste de la **fraction du pain** mérite d'être mis en valeur par la fraction d'une grande hostie, dont les morceaux seront distribués de manière privilégiée à l'assemblée ;
 - la **communion au Corps et au Sang du Christ** est une heureuse pratique à retrouver. Elle devrait être la pratique habituelle de nos assemblées dominicales, même si sa pertinence doit être appréciée dans d'autres célébrations où l'assemblée est composée en majorité de pratiquants

occasionnels (comme mariages et funérailles). Les concélébrants et autres acteurs liturgiques peuvent boire à la coupe, l'assemblée communiant habituellement par intinction. Mieux vaut dans ce cas boire dans un autre calice que dans ceux qui sont destinés à l'ensemble de l'assemblée. Dans de petites communautés où l'on avait l'habitude que toutes et tous boivent à la coupe, on peut revenir à cette tradition.

- la communion dans la main est recommandée, mais les personnes qui le désirent peuvent **communier sur la langue**.
5. Les **baptêmes communautaires** peuvent être célébrés. On restera prudent avec l'hygiène de l'eau baptismale.
 6. **L'onction d'huile**, pour les baptêmes et confirmations ainsi que pour le sacrement des malades, est possible. Elle peut être faite à mains nues.
 7. Lors des **funérailles**, même s'il n'y a plus de restrictions concernant la vénération de la croix et de la patène, il reste conseillé de s'incliner devant elles ou de les toucher, plutôt que de les embrasser.

* * *

Dans d'autres locaux que les églises, la ventilation est souvent moins bien assurée. Il convient donc d'être plus attentif à aérer régulièrement, ou à conseiller le port du masque aux plus fragiles.

A titre individuel, il reste conseillé de porter un masque et/ou de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique si l'on a des symptômes de type grippal ou si l'on est dans une catégorie à risque. Ceci vaut particulièrement pour les célébrants, bien entendu !

* * *

Puis-je insister auprès de messieurs les curés afin qu'ils assurent une large diffusion de ces informations ?
Merci de veiller à :

- relayer ces informations auprès de l'ensemble des acteurs liturgiques (prêtres, diacres, sacristains, fabriciens...);
- veiller concrètement à leur mise en œuvre avec leurs collaborateurs, spécialement les prêtres et les diacres ;
- prendre le temps d'en informer les assemblées.

* * *

A quelques jours de Noël, c'est l'occasion pour moi de vous souhaiter de belles fêtes. Que cette paix qui a tant de mal à s'installer sur la planète puisse habiter vos cœurs et vos familles. Et que la joie de Noël soit contagieuse dans vos communautés.



Olivier Fröhlich
Vicaire général